

S.O.S Mamans – Journal de bord n° 79 – Automne 2018

Publié le 4 septembre 2018
8 minutes



Mardi 4 septembre 2018

Les réactions à notre dernier timbre chrétien « Mémorial des Enfants jamais nés » sont pour l'instant partagées, même si les avis positifs soient largement majoritaires.

Une amie (M.D.) nous écrit : « Oui nous avons vu votre nouveau timbre. Nous sommes partagés en le voyant. Il est très beau et juste, mais nous nous disons que pour une maman qui a avorté, c'est très violent, même si c'est une façon de prendre conscience de la réalité. Nous nous mettons à la place de nos sœurs, mères, amies qui ont vécu cela dans la douleur malgré tout... Nous n'osons donc pas en commander pour le moment, cela va d'abord mûrir dans notre cœur. »

Une autre dame (M.V.) nous écrit ceci, tout différemment : « Nous vous passons commande de 30 exemplaires de votre nouveau timbre (Mémorial). Splendide ! Il ne peut que toucher, car il exprime la compassion dans la souffrance, le pardon, voire la grâce divine, et non pas le jugement humain. Bravo ! Et courage ! » En fait, on ne peut s'empêcher de penser à Jésus face à la pécheresse au moment où les Pharisiens s'apprêtaient à la lapider...

Un autre ami (Y.M.C.), donc un homme, nous écrit, bouleversé : « Quelle force émane de cette image ! Ce timbre seul peut sauver des vies ! Je voudrais faire des belles photocopies couleur et les déposer dans nos églises. Cette image prêche l'Evangile sans paroles ! »

Tout compte fait, mine de rien, c'est le premier timbre-poste pro-vie en France ! Deo gratias.

On peut se procurer ce timbre, à 2 Euro/pièce port compris, auprès de notre secrétariat (SOS MAMANS/UNEC, BP 70114, 95210 St-Gratien). 45% du montant de votre commande de timbres représentent en fait un don pour SOS Mamans ; cette partie de 45% est donc éligible pour un reçu fiscal de notre part si vous le souhaitez.

Jedi 13 septembre 2018

Une donatrice (Mme C.E.) nous écrit ce jour, abasourdie : « Entendu à la radio dite 'catholique' officielle. A la question posée à un prêtre de Nantes « Si une femme ayant une grossesse non désirée vient vous trouver, que lui dites-vous » ? Le prêtre : « Nous lui disons qu'elle fasse suivant sa conscience, qu'elle ne sera pas jugée. »

Voilà où mène la petite phrase insidieuse de notre pape François face à une question sur

l'homosexualité qu'il a prononcée dans une interview dans l'avion qui le ramena des JMJ de Rio à Rome en 2013 : « Qui suis-je pour juger ? » Alors, pourquoi œuvrons-nous à sauver des vies, avec ou contre l'avis de leurs mamans ? Pourquoi pensons-nous à la Vie sacrosainte des bébés, quitte à la racheter à leurs mamans ? Mon Dieu, venez au secours de votre Eglise, « bateau qui prend de l'eau » suivant l'expression cruelle mais réaliste de Benoît XVI ? Bien sûr, il faut savoir pardonner l'avortement une fois qu'il est commis, mais pas AVANT celui-ci ! Ce serait une grave faute, car mortelle pour le bébé.

Samedi 6 octobre 2018

Elna est enceinte. Gros problème, car elle n'a pas de mari, ne trouve pas de travail, n'arrive pas à payer son loyer... Nous l'aidons de tous les côtés, et elle accepte finalement son bébé. Deux mois plus tard, coup de tonnerre : son gynécologue lui dit que le bébé risque d'être trisomique. Elna, paniquée à mort, nous confie qu'elle ne pourra pas porter ce bébé. Nous lui disons que, premièrement, souvent ces prognoses sont fausses, comme nous l'avons déjà vécu à plusieurs reprises. Deuxièmement, il ne faut pas tuer un bébé parce qu'il est malade. Où arrivons-nous si nous tuons les malades au lieu de nous en occuper ? Troisièmement, si elle ne se sent pas capable d'accueillir un tel bébé, si vraiment il était trisomique, qu'elle accouche sous X et qu'elle l'achemine vers une association amie qui accueille ces bébés pour les faire adopter par des familles catholiques désireuses d'avoir un bébé même trisomique. « Ces bébés demandent beaucoup d'amour, mais donnent aussi beaucoup d'amour, plus que les enfants sains », nous dit la responsable (N.T.) de cette association qui, en plus de ses propres deux enfants, a adopté deux bébés trisomiques. Finalement, après mûre réflexion, Elna accepte avec détermination cette solution. Elle s'est rappelée qu'elle est baptisée catholique et qu'elle ne peut commettre une telle offense au Bon Dieu qui a créé la vie de ce bébé. Le bébé - trisomique ou non - est sauvé, que Dieu soit loué !

Mercredi 10 octobre 2018

Dialogue avec Sandra, une de nos petites mamans enceintes rencontrées dans les faubourgs HLM de Paris. Elle est musulmane non pratiquante, faible, rejetée par sa famille.

- Pourquoi tu ne travailles pas pour te sortir de ce statut dégradant d'assistée permanente ?
- Je ne trouve pas de travail, au Pôle d'emploi il n'y en a pas, et ailleurs non plus, à part quelques menus travaux domestiques de temps à autre. En plus j'ai quatre enfants en bas âge, et il faut chaque fois trouver une solution pour les faire garder.
- Pourquoi tu ne les mets pas à la crèche pour pouvoir travailler ?
- La crèche coûte 450 € par mois, et en travaillant en nounou j'en gagne 600 € Je ne peux nourrir avec la petite différence de 150 € cinq bouches, sans parler du bébé qui s'annonce.
- Et ton mari ?
- Je n'en ai pas. Tous mes enfants sont de pères différents. Chez les Musulmans, les femmes n'ont rien à dire. Si un Musulman jette son dévolu sur une de nous, on n'a qu'à obéir, sinon c'est la punition violente, c'est un réflexe ancestral musulman. Après cela les hommes ne s'intéressent plus à la femme asservie, surtout pas à son éventuel bébé.
- Pourquoi tu ne deviens pas chrétienne pour te libérer de cet esclavage physique et mental ?
- Je veux bien.
- Viens au catéchisme !
- Malheureusement impossible, mes obligations m'écrasent, mes nerfs craquent. Peut-être un jour...

Jeudi 18 octobre 2018

Quadruple appel à tous les amis de SOS Mamans :

- 1) A partir du 1 janvier 2019 notre Renault Espace Diesel de 2003 n'aura plus le droit de circuler à Paris. Cette voiture était idéale pour nos petits transports (déménagements de nos petites mamans, livraisons de layettes et mobilier enfance, courses etc.). Si quelqu'un a une Renault Espace essence ou équivalent à nous donner, ou l'argent pour en acheter une en occasion (4000 à 5000 Euro), nous en sommes avec reconnaissance preneurs.
- 2) Nous cherchons une assistante administrative gratuite qui voudrait bien, pour un après-midi de la semaine en région parisienne, assister une de nos petites mamans, désemparée face aux procédures

bureaucratiques, afin qu'elle puisse obtenir au moins les moyens d'assistance qui lui sont dus (primes de naissance, allocations logement, carte CMU, ouverture d'un compte bancaire etc.).

3) Nous sommes de nouveau submergés en demandes d'aide de femmes enceintes tentées par l'avortement. Dans cette situation toute aide financière est bienvenue, si possible même immédiatement par virement Paypal (sur la page d'accueil de notre site Unec), sinon par chèque à SOS MAMANS/UNEC, BP 70114, 95210 St-Gratien. Bien sûr, pour chaque don nous enverrons le moment venu un reçu fiscal.

4) Nous demandons vos prières pour nos petites mamans. Seul Dieu a le pouvoir de mouvoir directement les cœurs et les âmes dans la bonne direction, celle de la Vie, mais Il nous demande un minimum de coopération : notre prière, peut-être courte mais intense. Un Notre Père ou un Ave Maria peuvent faire de véritables miracles dans nos sauvetages. Merci d'avance !

BILAN au 20 octobre 2018

En 23 ans de travail sur le terrain nous avons pu sauver 1412 bébés de la mort, avec leurs mamans sauvées dans leur âme, ce qui fait quelques 2800 êtres humains vitalement secourus. Actuellement nous attendons la naissance de 48 bébés déjà sauvés. Nous disposons de 4 studios loués à Paris et aux environs. Nous avons une demi-douzaine d' « hébergeuses » accueillant chacune entre 2 et 4 jeunes filles enceintes jusqu'à la naissance de leurs bébés plus 3 mois. La caisse - nous l'appellons « la caisse du Bon Dieu » car elle est totalement imprévisible - est actuellement au plus bas (882 €). Nous survivons avec la ferme espérance que Dieu la remplira - comme toujours ! Car les bébés attendent d'être sauvés.

Cher lecteur, chère lectrice,

vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.

Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.

Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît !

Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !

Site Internet : (rubrique SOS MAMANS)

Dons immédiats possibles par carte de crédit (via Paypal) sur la page d'accueil de notre site Internet , en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr